

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DD306 Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler			
Ancien Code	PEDD3B06DIDRE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB3060		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	135 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Céline MOUSSET (moussetc@helha.be) Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) Anne-Claire HOEBEKE (hoebekeac@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Sébastien ROCHET (rochets@helha.be)		
Coefficient de pondération	90		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE poursuit la constitution de la boîte à outils didactiques initiée dans les UE DD211 et DD302, plus spécifiquement pour les P5 et P6 (mais pas seulement) pour les différentes disciplines de l'enseignement primaire. Elle forme les étudiant-es à la conception de séquences d'apprentissage (y compris évaluation et différenciation) dont certaines seront expérimentées en stage. Cette UE outille les étudiants en méthodologies et en cadres didactiques de référence afin d'éclairer et analyser leurs choix didactiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.4 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

- 3.4.1 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la

confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de :

- Concevoir des préparations complètes en lien avec des contenus enseignés en P5 et P6 qui fassent sens et soient pertinentes par rapport à l'objectif d'apprentissage visé.
- Justifier les choix didactiques en s'appuyant sur les méthodologies et les cadres de référence abordés dans les cours.
- Analyser un incident critique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDD3B06DIDREA	Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler sa pra	30 h / 2 C
PEDD3B06DIDREB	Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler sa pra	15 h / 1 C
PEDD3B06DIDREC	Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler sa pra	45 h / 3 C
PEDD3B06DIDRED	Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler sa pra	30 h / 2 C
PEDD3B06DIDREE	Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler sa pra	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 90 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDD3B06DIDREA	Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler sa pra	20
PEDD3B06DIDREB	Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler sa pra	10
PEDD3B06DIDREC	Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler sa pra	30
PEDD3B06DIDRED	Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler sa pra	20
PEDD3B06DIDREE	Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler sa pra	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Épreuve intégrée (écrite au Q2 et au Q3).

Dans chacune des didactiques disciplinaires abordées, l'étudiant proposera une préparation complète régulée sur un sujet enseigné en stage et balisé par chaque enseignant intervenant dans l'UE.

De plus, il justifiera les choix didactiques opérés dans la séquence d'apprentissage proposée.

Enfin, il fera l'analyse d'un incident critique en s'appuyant sur les cadres proposés.

Les différentes productions seront évaluées sur les mêmes critères. L'étudiant démontrera sa maîtrise dans un

nombre suffisant de disciplines.

En cas d'échec, en deuxième session (Q3), le jury de l'UE se réservera le droit de dispenser l'étudiant de représenter certaines parties qui se seraient avérées pleinement satisfaisantes.

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée. Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

5. Cohérence pédagogique

Progression des apprentissages en lien avec la didactique des disciplines à enseigner :

- DD211 : Didactiser des contenus : applications
- DD302 : Didactiser des contenus : approfondissement

Liens avec la pédagogie et la pratique de terrain :

- DD308 : AFP et stage 3.2.

Liens avec la langue de scolarisation :

- DD212 : Découvrir le jeune apprenant et la langue scolaire

Réflexivité :

- DD307 : Réguler les apprentissages

-> Enrichir la boîte à outils pédagogiques et didactiques des étudiant.e.s.

-> Ces outils pourront être appliqués directement lors du stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler sa pra			
Ancien Code	14_PEDD3B06DIDREA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB3063		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline MOUSSET (moussetc@helha.be) Céline MOUSSET (moussetc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise principalement à amener l'étudiant à concevoir des leçons de mathématiques pour les élèves de P5 et P6 (mais pas seulement) et à justifier et réguler ses choix didactiques en s'appuyant sur les méthodologies et cadres de référence abordés dans le cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- Concevoir des préparations complètes en lien avec des contenus enseignés en P5 et P6 qui fassent sens et soient pertinentes par rapport à l'objectif d'apprentissage visé.
- Justifier les choix didactiques en s'appuyant sur les cadres de référence abordés dans les cours.
- Analyser un incident critique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les sujets traités seront principalement parmi les suivants :

- Géométrie
- Système métrique en P5-P6
- Périmètre, aire, volume
- Fractions
- Proportionnalité
- Malentendus scolaires en mathématiques

L'enseignante se réserve le droit d'ajouter une thématique qui lui semblerait opportune pour la formation des étudiants.

Démarches d'apprentissage

- Vécu et évocation d'activités transférables
- Prise de recul et réflexion didactique et critique
- Présentation de cadres théoriques, lectures
- Prise de connaissance des référentiels et des programmes d'enseignement en mathématiques
- Analyse de manuels scolaires

- Utilisation de logiciels, de matériel didactique, de jeux ; à l'occasion, travail en grand, hors de la classe

Dispositifs d'aide à la réussite

Notes de cours largement documentées.

Accès aux documents de cours (notes et diaporamas) et à des ressources complémentaires sur ConnectED.

Contact de l'enseignante par mail ou autour des séances de cours.

Sources et références

Vaste bibliographie proposée à la fin de chaque chapitre (cf. notes de cours).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours qui ont été distribuées en classe
- Diaporamas
- Ressources complémentaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve intégrée (écrite au Q2 et au Q3).

Dans chacune des didactiques disciplinaires abordées, l'étudiant proposera une préparation complète régulée sur un sujet enseigné en stage et balisé par chaque enseignant intervenant dans l'UE.

De plus, il justifiera les choix didactiques opérés dans la séquence d'apprentissage proposée.

Enfin, il fera l'analyse d'un incident critique en s'appuyant sur les cadres proposés.

Les différentes productions seront évaluées sur les mêmes critères. L'étudiant démontrera sa maîtrise dans un nombre suffisant de disciplines.

En cas d'échec, en deuxième session (Q3), le jury de l'UE se réserve le droit de dispenser l'étudiant de représenter certaines parties qui se seraient avérées pleinement satisfaisantes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée. Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler sa pra			
Ancien Code	14_PEDD3B06DIDREB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB3062		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise principalement à amener l'étudiant à concevoir des leçons de français pour les élèves de P5 et P6 (mais pas seulement) et à justifier et réguler ses choix didactiques en s'appuyant sur les méthodologies et cadres de référence abordés dans le cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- Concevoir des préparations complètes en lien avec des contenus enseignés en P5 et P6 qui fassent sens et soient pertinentes par rapport à l'objectif d'apprentissage visé.
- Justifier les choix didactiques en s'appuyant sur les cadres de référence abordés dans les cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Sera détaillé sur le connectED du cours

Démarches d'apprentissage

- Vécu et évocation d'activités transférables
- Prise de recul et réflexion didactique et critique
- Présentation de cadres théoriques, lectures
- Prise de connaissance des référentiels et des programmes d'enseignement en français
- Analyse de manuels scolaires
- Utilisation de logiciels, de matériel didactique, de jeux ; à l'occasion, travail en grand, hors de la classe

Dispositifs d'aide à la réussite

Accès aux documents de cours (notes et diaporamas) et à des ressources complémentaires sur ConnectED.
Contact de l'enseignante par mail ou autour des séances de cours.

Sources et références

Les sources seront détaillées sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours qui ont été distribuées en classe
- Diaporamas
- Ressources complémentaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve intégrée (écrite au Q2 et au Q3).

Dans chacune des didactiques disciplinaires abordées, l'étudiant proposera une préparation complète régulée sur un sujet enseigné en stage et balisé par chaque enseignant intervenant dans l'UE.

De plus, il justifiera les choix didactiques opérés dans la séquence d'apprentissage proposée.

Enfin, il fera l'analyse d'un incident critique en s'appuyant sur les cadres proposés.

Les différentes productions seront évaluées sur les mêmes critères. L'étudiant démontrera sa maîtrise dans un nombre suffisant de disciplines.

En cas d'échec, en deuxième session (Q3), le jury de l'UE se réserve le droit de dispenser l'étudiant de représenter

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100%	Trv	100%

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler sa pra			
Ancien Code	14_PEDD3B06DIDREC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB3061		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Claire HOEBEKE (hoebekeac@helha.be) Anne-Claire HOEBEKE (hoebekeac@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise à amener l'étudiant à concevoir des leçons de sciences humaines pour les élèves de P5 et P6, et à justifier et réguler ses choix didactiques en termes d'objectifs, de méthodes et de régulation, en s'appuyant sur les cadres de référence abordés dans le cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- Concevoir des préparations complètes en lien avec des contenus enseignés en P5 et P6 qui fassent sens et soient pertinentes par rapport à l'objectif d'apprentissage visé.
- Justifier les choix didactiques en s'appuyant sur les méthodologies et les cadres de référence abordés dans les cours.
- Analyser un incident critique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Mise en oeuvre des concepts disciplinaires et des compétences dans une leçon en P5-P6.
- Démarche d'investigation en sciences humaines.
- Approfondissement des repères temporels, spatiaux et sociétaux.
- Critique documentaire en sciences humaines.
- Appropriation des référentiels et programmes de sciences humaines.
- Construction d'outils et de matériel didactique.
- Interdisciplinarité en sciences humaines.

Démarches d'apprentissage

- Vécu et évocation d'activités transférables.
- Prise de recul et réflexion didactique et critique.
- Prise de connaissance des référentiels et des programmes d'enseignement en sciences humaines.
- Travaux pratiques et exposés théoriques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Contacteur l'enseignant par mail.

Accès aux ressources sur ConnectED.

Évaluations formatives durant les séances.

Sources et références

Disponibles sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve intégrée (écrite au Q2 et au Q3).

Dans chacune des didactiques disciplinaires abordées, l'étudiant proposera une préparation complète régulée sur un sujet enseigné en stage et balisé par chaque enseignant intervenant dans l'UE.

De plus, il justifiera les choix didactiques opérés dans la séquence d'apprentissage proposée.

Enfin, il fera l'analyse d'un incident critique en s'appuyant sur les cadres proposés.

Les différentes productions seront évaluées sur les mêmes critères. L'étudiant démontrera sa maîtrise dans un nombre suffisant de disciplines.

En cas d'échec, en deuxième session (Q3), le jury de l'UE se réservera le droit de dispenser l'étudiant de représenter certaines parties qui se seraient avérées pleinement satisfaisantes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée. Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler sa pra			
Ancien Code	14_PEDD3B06DIDRED	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB3065		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA a vise à amener les étudiants à concevoir des leçons de sciences et de FMTTN en lien avec les référentiels, à justifier ses choix didactiques en termes d'objectifs et plus particulièrement dans le cadre des compétences visées en lien avec la démarche d'investigation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche dans le cadre des sciences et de la formation manuelle, technique, technologique et numérique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Éléments de didactique des champs disciplinaires concernés, plus particulièrement autour des contenus et démarches de P5-P6 :

- Mise en oeuvre des concepts disciplinaires et des compétences dans une leçon. - Démarche d'investigation en sciences.
- Mise en oeuvre des concepts disciplinaires et des compétences dans une leçon en lien avec les savoirs, savoir-faire et compétence en lien avec le référentiel de FMTTN.
- Analyse de dispositifs didactiques en lien avec la démarche d'investigation.
- Appropriation des référentiels et programmes de sciences et de FMTTN.
- Construction d'outils et de matériel didactique.
- Interdisciplinarité en sciences et en FMTTN.

Démarches d'apprentissage

- Vécu et évocation d'activités transférables.
- Prise de recul et réflexion didactique et critique.
- Prise de connaissance des référentiels et des programmes d'enseignement en sciences et en FMTTN.
- Travaux pratiques et exposés théoriques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions/réponses en présentiel.
Accès aux ressources sur ConnectED.
Évaluations formatives durant les séances.
Contacter l'enseignant par mail après accord de l'enseignant.

Sources et références

Voir notes de cours sur Connected

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée (écrite au Q2, écrite au Q3).

Dans chacune des didactiques disciplinaires abordées, l'étudiant proposera une préparation complète régulée sur un sujet enseigné en stage et balisé par chaque enseignant intervenant dans l'UE.

De plus, il justifiera les choix didactiques opérés dans la séquence d'apprentissage proposée.

Enfin, il fera l'analyse d'un incident critique suivant les cadres vus en bloc 2 (DD210).

Les différentes productions seront évaluées sur les mêmes critères. L'étudiant démontrera sa maîtrise dans un nombre suffisant de disciplines.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52
	Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactiser des contenus : nourrir, réfléchir, réguler sa pra			
Ancien Code	14_PEDD3B06DIDREE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB3064		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sébastien ROCHET (rochets@helha.be) Sébastien ROCHET (rochets@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise principalement à amener l'étudiant à concevoir des leçons de religion pour les élèves de P5 et P6 (mais pas seulement) et à justifier et réguler ses choix didactiques en s'appuyant sur les méthodologies et cadres de référence abordés dans le cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- Concevoir des préparations complètes en lien avec des contenus enseignés en P5 et P6 qui fassent sens et soient pertinentes par rapport à l'objectif d'apprentissage visé.
- Justifier les choix didactiques en s'appuyant sur les cadres de référence abordés dans les cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Découverte des attendus du programme de religion en P5-P6 : fil rouge

Méthodes d'analyse de textes bibliques

Pédagogie d'appropriation

Démarches d'apprentissage

- Vécu et évocation d'activités transférables
- Prise de recul et réflexion didactique et critique
- Présentation de cadres théoriques, lectures
- Prise de connaissance des référentiels et des programmes d'enseignement en xxxxxxxxx
- Analyse de manuels scolaires
- Utilisation de logiciels, de matériel didactique, de jeux ; à l'occasion, travail en grand, hors de la classe

Dispositifs d'aide à la réussite

Accès aux documents de cours (notes et diaporamas) et à des ressources complémentaires sur ConnectED.

Contact de l'enseignant par mail ou autour des séances de cours.

Sources et références

Les ressources seront déposées sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours qui ont été distribuées en classe
- Diaporamas
- Ressources complémentaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve intégrée (écrite au Q2 et au Q3).

Dans chacune des didactiques disciplinaires abordées, l'étudiant proposera une préparation complète régulée sur un sujet enseigné en stage et balisé par chaque enseignant intervenant dans l'UE.

De plus, il justifiera les choix didactiques opérés dans la séquence d'apprentissage proposée.

Enfin, il fera l'analyse d'un incident critique en s'appuyant sur les cadres proposés.

Les différentes productions seront évaluées sur les mêmes critères. L'étudiant démontrera sa maîtrise dans un nombre suffisant de disciplines.

En cas d'échec, en deuxième session (Q3), le jury de l'UE se réserve le droit de dispenser l'étudiant de représenter certaines parties qui se seraient avérées pleinement satisfaisantes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100%	Trv	100%

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée. Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).